

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET:

Aménagement de la Morgue  
au Cimetière

REUNION DU 21 DECEMBRE 1960 à 20 H.30

60128  
Le vingt et un décembre mil neuf cent soixante, à 20 H.30,  
le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire,  
au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie, sous la présidence de  
M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 17 décembre 1960.

Etaient présents : MM. MEYER, MATRAS - ROCHEDEREUX-BRENUSSEAU - LANOUE -  
MOUCHOT - GUILLAUD - MONGRAND - LAMOUCHE - FLAHAUT - MASSE - FONTANILLE-  
BERLAND - ETCHEBER - REIX - GACHET - MENANT - BOUCHET - BUJARD - GALLAND

Représentés : M. BISCAYE par M. le Maire  
M. LANUSSE par M. ETCHEBER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en  
exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la Loi du 5 avril 1884,  
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du  
Conseil .

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné  
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Il s'avère indispensable de prévoir l'aménagement rapide du local où  
sont déposés et autopsiés les corps des noyés et des personnes mortes sur la voie  
publique. Il conviendrait de créer une morgue réglementaire avec chambre frigorifi-  
que à 3 tiroirs et une salle d'autopsies avec un éclairage puissant.

Le Service Technique a procédé à une étude et a demandé un devis pour l'aména-  
gement frigorifique aux établissements LELONG à La Rochelle, spécialiste de ce genre  
de travail.

Le CONSEIL MUNICIPAL

Vu le devis présenté par les Etablissements LELONG à La Rochelle  
Vu l'avis favorable des Commissions des Travaux et des Finances

décide

- d'autoriser M. le Maire à passer un marché avec les Etablissements LELONG,  
pour l'aménagement frigorifique de la morgue, d'un montant de 6.650 NF.

- dit que la dépense sera prise pour partie sur le crédit D.G. de 6.000 NF disponi-  
ble et pour le complément sur les fonds libres.

**APPROUVÉ**  
Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents

ROCHEFORT-MER, le 7 MARS 1961

Le Sous-Préfet,

L. Voisin

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,